Bibliographie

Autor(en): **M.C.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **11 (1981)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

votre argent

questions

réponses

Par le Service romand d'information du Crédit Suisse

Action ou obligation?

Madame A. Z., Ste-Croix: *Constatant que le taux servi sur les livrets d'épargne est de moins en moins intéressant, j'envisage d'acheter soit des obligations, soit des actions. J'avoue ne pas savoir exactement la différence entre ces deux papiers-valeurs. Pouvez-vous m'éclairer?*

Les obligations sont des documents par lesquels la Confédération, les cantons, villes, communes, services publics ou entreprises reconnaissent devoir une certaine somme d'argent à un créancier. On appelle valeur nominale le montant d'un tel «titre de créance».
Qui prête de l'argent à un Etat, une organisation, une entreprise, etc., reçoit en contrepartie un «intérêt». Son taux est fixé au départ et s'exprime en pour-cent de la valeur nominale. Une obligation comporte toujours des coupons pour le paiement des intérêts; chacun de ces coupons en permet l'encaissement à une date et pour un montant pré-déterminés. La créancière sait ainsi très exactement quand et combien d'argent elle va recevoir.

La durée des obligations est limitée et la date de leurs remboursements est fixée également au départ. On trouve des obligations à court terme (de 1 à 4 ans), des obligations à moyen terme (de 5 à 8 ans) et des obligations à long terme de 10, 20 ans et même plus. Plus la durée d'une obligation est longue, plus le taux de ses intérêts est généralement élevé.
Propriétaire de tels papiers-valeurs, vous ne pouvez dénoncer vos obligations avant terme, mais vous pouvez en tout temps les vendre au prix fixé en Bourse par le jeu de l'offre et de la demande.

En bref:
- l'obligation est une reconnaissance de dette de celui qui emprunte. L'obligataire est un créancier;
- **l'action** représente une part de co-propriété d'une entreprise et ses revenus.

L'actionnaire est donc un associé, pas un créancier.

Là aussi, on touche un revenu pour la somme investie. Dans ce cas, il s'agit d'un dividende dont la date de versement et le montant ne sont pas prédéterminés.
Bien que les actions soient également munies de coupons, on ne peut prétendre à un rendement systématique. Si l'entreprise a bien travaillé et a réalisé du bénéfice, une part de ce dernier sera versée à titre de dividende. Il est évident que ce dividende est lié à la marche de l'entreprise: il croît, il chute ou il se maintient. Contrairement à l'obligation qui assure un intérêt déterminé, l'action est un papier-valeur «à rendement variable».
Une chose encore: en tant que co-propriétaire, l'actionnaire d'une société peut exercer une certaine influence sur la conduite de l'entreprise: le droit de vote est proportionnel au nombre des actions présentées lors de l'assemblée générale des actionnaires.

C'est à la Bourse que se traitent quotidiennement les papiers-valeurs, obligations ou actions. (Dessin de A. Koella, Zurich, Brochure du CS «Placer son argent».)

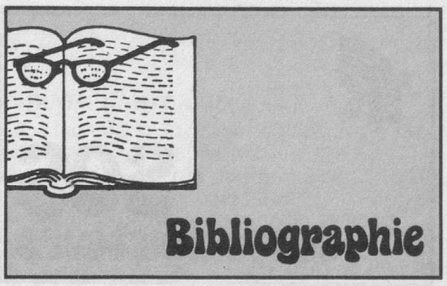

Bibliographie

Stelio Molo: **Media et Société,** Editions Pierre-Marcel Favre, Lausanne.
Les media — radio et télévision — dérangent. Ils ont pris au fil des ans une importance telle qu'ils sont actuellement vivement critiqués et convoités. Ce livre passionnant contient les réflexions de celui qui, de 1972 à fin 1980, fut le directeur général de la SSR.

Jacques-René Fiechter, **Lieds et Chants du Jura,** Editions Studer, Genève, 1980.
En 1788, Philippe Bridel disait: «En voyageant en Suisse, le peintre trouve à chaque pas un tableau, le poète une image et le philosophe une réflexion.» Dans son pays jurassien, Jacques-René Fiechter a trouvé, à chaque pas, mille images. Il nous les livre dans ses **Lieds et Chants du Jura,** bel ouvrage orné de quatre superbes bois de Roger Voser.
Quelle est donc cette magie qui semble envoûter ceux qui sont originaires de cette terre? D'où vient cette curieuse fraternité qui surgit entre deux êtres lorsqu'ils se découvrent l'un et l'autre Jurassiens? Notre propos n'est pas d'élucider ce mystère, mais d'encourager vivement tous les amoureux du Jura (et de la poésie) à se procurer le recueil de J.-R. Fiechter.
Ses tout premiers poèmes, *Les Chansons à Miane,* datent de 1916. Il avait alors vingt-deux ans. C'est dire que notre auteur est un «aîné». Mais son âge n'a certes pas émoussé sa sensibilité et son imagination. Bien au contraire: l'expérience n'a fait qu'approfondir encore davantage son art. Ses *lieds,* ses chants, on serait tenté de les appeler des psaumes tant leurs accents sont vibrants — tantôt douloureux ou angoissés, tantôt sereins ou joyeux, mais toujours débordants d'amour.
En s'inspirant des paroles de Philippe Bridel, on pourrait dire que Jacques-René Fiechter nous offre, dans son recueil, les chants d'un poète, les tableaux colorés d'un peintre et la réflexion d'un philosophe. M.C.